

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Moustimug Stick

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 36/15/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0011990-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Moustimug Stick

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Jaico RDP nv
	Adresse	Venecoweg 26 9810 Nazareth Belgique
Numéro de l'autorisation	36/15/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0011990-0000	
Date de l'autorisation	08/11/2013	
Date d'expiration de l'autorisation	01/08/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Jaico RDP nv
Adresse du fabricant	Venecoweg 26 B-9810 Nazareth Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Omega Pharma Manufacturing GMBH & Co. KG Benzstraße 25 D-71083 Herrenberg Allemagne
	Medgenix Benelux n.v., Vliegveld 21 B-8560 Wevelgem Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Clariant Corporation
Adresse du fabricant	625 E. Catawba Avenue NC 28120 Mt. Holly États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	625 E. Catawba Avenue NC 28120 Mt. Holly États-Unis
Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials Inc.
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC27403 Greensboro États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2110 High Point Road NC 27403 Greensboro États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	19,4

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Contient du linalol, de l'acétate de linalyle et de l'huile de géranium. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif-amateur-moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ce produit peut uniquement être utilisé comme répulsif contre les moustiques chez l'homme.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Aedes mosquito Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Anopheles mosquito Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Culex sp. Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Utilisation uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Méthode(s) d'application	Dispersion - Étendre délicatement et uniformément sur la peau à protéger. Eviter le contact avec les yeux, les muqueuses et la peau endommagée.
Taux et fréquences d'application	Utiliser environ 1 ml par 600 cm ² de peau (correspond à 1 ml par bras d'adulte). - 100 - 2 applications par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Cartouche en PP de 50ml.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ce produit peut uniquement être utilisé que comme répulsif contre les moustiques chez l'homme. Ce produit est destiné à un usage non-professionnel. Ce produit fournit en moyenne 7 heures de protection contre les espèces de moustiques les plus courants aux Pays-Bas. Pour certaines espèces de moustiques tropicaux, le temps de protection peut être beaucoup plus court: en moyenne 3 heures contre le moustique de la fièvre jaune et 5 heures contre le moustique vecteur du paludisme. Des facteurs tels que la température, l'humidité et la transpiration peuvent influencer l'efficacité. Appliquer doucement et uniformément sur la peau nue qui a besoin de protection. Éviter le contact avec les yeux, les muqueuses et la peau endommagée. Éviter le contact avec la nourriture, les plastiques et les surfaces laquées. Utilisez seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré et ne pas inhaler le produit. Ne pas utiliser plus de deux fois par jour. Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 12 ans. Répéter éventuellement l'utilisation après une baignade, une douche, ou lorsque l'action diminue. Gardez ce produit hors de portée des enfants, ne pas exposer à la lumière solaire directe et conserver à l'abri de l'humidité. Fermez bien la bouteille. Il est recommandé aux voyageurs qui utilisent des produits à base de DEET de consulter les directives promulguées par l'OMS/ la Direction de la Santé lors de leurs déplacements à l'étranger.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir ci-dessus

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éviter le rejet dans l'environnement et ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'abri de l'humidité. Durée de conservation de 2 ans.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Ce produit peut uniquement être utilisé que comme répulsif contre les moustiques chez l'homme. Ce produit est destiné à un usage non-professionnel. Ce produit fournit en moyenne 7 heures de protection contre les espèces de moustiques les plus courants aux Pays-Bas. Pour certaines espèces de moustiques tropicaux, le temps de protection peut être beaucoup plus court: en moyenne 3 heures contre le moustique de la fièvre jaune et 5 heures contre le moustique vecteur du paludisme. Des facteurs tels que la température, l'humidité et la transpiration peuvent influencer l'efficacité. Appliquer doucement et uniformément sur la peau nue qui a besoin de protection. Éviter le contact avec les yeux, les muqueuses et la peau endommagée. Éviter le contact avec la nourriture, les plastiques et les surfaces laquées. Utilisez seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré et ne pas inhaler le produit. Ne pas utiliser plus de deux fois par jour. Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 12 ans. Répéter éventuellement l'utilisation après une baignade, une douche, ou lorsque l'action diminue. Gardez ce produit hors de portée des enfants, ne pas exposer à la lumière solaire directe et conserver à l'abri de l'humidité. Fermez bien la bouteille. Il est recommandé aux voyageurs qui utilisent des produits à base de DEET de consulter les directives promulguées par l'OMS/ la Direction de la Santé lors de leurs déplacements à l'étranger.

5.2. Mesures de gestion des risques

voir ci-dessus

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éviter le rejet dans l'environnement et ne pas réutiliser l'emballage.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'abri de l'humidité. Durée de conservation de 2 ans.

6. Autres informations